



## **NOUVELLES MOUSTIQUAIRES :**

PLANIFIER LE CHANGEMENT DES TYPES DE MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES D'INSECTICIDE DANS LE CADRE DES DISTRIBUTIONS DE ROUTINE ET COMMUNAUTAIRES APRÈS UNE CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE MII MULTI-PRODUITS

JUILLET 2022

**app**

Alliance pour la  
Prévention du Paludisme

# CONTEXTE

---

Afin de lutter contre la résistance croissante aux insecticides, de nombreux pays ont commencé à distribuer de nouveaux types<sup>1</sup> de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) dans le cadre de campagnes de distribution massive. Les décisions relatives aux campagnes reposant sur la quantité de MII nécessaires, le profil de résistance aux insecticides et les financements disponibles, les programmes nationaux de lutte contre le paludisme (PNLP) doivent souvent gérer plusieurs types de MII. Afin de maximiser les effets des différents types de MII, de nombreux pays modifient également le type de MII distribuées au moyen des canaux de distribution continue<sup>2</sup> afin de s'aligner sur les types de MII distribuées pendant les campagnes de distribution massive.

Le présent document se concentre sur deux canaux de distribution continue seulement :

1. les services sanitaires de routine (consultations prénatales et/ou programmes élargis de vaccination et/ou distribution à d'autres groupes cibles, selon les besoins et conformément à la politique du PNLP) ;
2. la distribution communautaire, qui est souvent mise en œuvre par du personnel de santé au sein des communautés en collaboration avec un établissement de santé, où les MII sont stockées

Cet accent exclusif placé sur ces deux canaux plutôt que sur d'autres types de canaux de distribution continue s'explique par les points communs suivants entre ces canaux :

1. les MII sont stockées dans des établissements de santé ;
1. les chiffres de la distribution sont rapportés au moyen des systèmes nationaux d'information.

En outre, les MII non distribuées au terme des campagnes de distribution massive sont généralement réaffectées à ces canaux en vue d'être distribuées.

S'agissant de la distribution en milieu scolaire, où des quantités significatives de MII sont distribuées à des groupes distincts de la population (par exemple à des tranches d'âge ou à des classes particulières), le passage à un autre type de MII peut avoir lieu indépendamment des décisions liées aux campagnes ou aux canaux de distribution de routine ou communautaire. La quantification pour la distribution en milieu scolaire aura déjà été réalisée et le calendrier aura déjà été déterminé en fonction de l'année scolaire (plutôt que de la distribution massive de MII avant la saison des pluies, par exemple).

Les décisions relatives au passage à de nouveaux de types de MII dans les canaux de distribution continue doivent être prises en amont des campagnes de distribution de MII multi-produits, afin de permettre l'élaboration de plans et de budgets réalistes. Cela implique de planifier la logistique inverse et de gérer plusieurs types de MII dans les établissements de santé et dans d'autres lieux de stockage, pour garantir une redevabilité élevée concernant l'ensemble des MII. Cela nécessite également d'examiner les types de MII distribuées au moyen des canaux de distribution de routine et communautaire dans les mêmes zones que celles où de nouveaux types de moustiquaires sont distribués dans le cadre d'une campagne de distribution massive.

---

1. Il convient de remarquer que le type de moustiquaire ne fait pas référence à la marque mais aux produits chimiques, qui diffèrent des produits utilisés pour les MII classiques distribuées auparavant, qui étaient imprégnées d'un seul pyréthroïde. Voir : <https://www.who.int/teams/global-malaria-programme/prevention/vector-control/new-types-of-insecticide-treated-nets>

2. Les canaux de distribution continue incluent les distributions de routine par le biais des établissements de santé (soins prénataux, santé infantile, etc.), les distributions communautaires (souvent effectuées par du personnel de santé au sein des communautés), les distributions en milieu scolaire et l'approvisionnement du secteur privé.



Le présent document accompagne les *Recommandations pour la planification et la mise en œuvre de campagnes de distribution de MII multi-produits*<sup>3</sup> et les *Messages sur l'accrochage de nouveaux types de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII)*<sup>4</sup> de l'Alliance pour la prévention du paludisme (APP), qui fournissent des informations supplémentaires sur les décisions et les étapes à envisager lors de la planification d'une distribution de MII multi-produits et d'activités de changement social et de comportement concernant les nouvelles MII.

## PASSER AUX NOUVEAUX TYPES DE MII DANS TOUS LES CANAUX DE DISTRIBUTION

Le PNLP définit la modalité de distribution, les types de MII à distribuer et la population ciblée. La décision d'aligner les types de MII dans l'ensemble des canaux de distribution ciblant la même population ou la même zone géographique devra être prise tôt au cours du processus de planification, généralement en lien avec les cycles de demande de financement des importants donateurs et partenaires de l'approvisionnement, ainsi qu'avec le calendrier de réapprovisionnement en MII par le biais des différents canaux de distribution.

Il est recommandé que les PNLP travaillent avec leurs partenaires techniques et financiers pour élaborer un plan de transition et aligner les types de MII distribuées par le biais des différents canaux de distribution, conformément aux données pertinentes sur la résistance aux insecticides<sup>5</sup>. Le plan devrait être fondé sur les points suivants, qui doivent être complétés par les PNLP selon leurs besoins :

| Point à considérer                                                                                       | But recherché                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de canaux fonctionnels ou planifiés pour la distribution continue, et quantité de MII nécessaires | En s'appuyant sur la quantification des lacunes, la consommation et les données prévisionnelles, les PNLP devront estimer la quantité de MII requises pour chaque canal, et évaluer quand elles seront nécessaires <sup>6</sup> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Financements disponibles pour l'achat de MII                                                             | À l'heure de la publication du présent document, le coût des nouveaux types de moustiquaires est plus élevé que celui des MII classiques distribuées par la plupart des pays jusqu'à présent. Les PNLP devront évaluer la faisabilité de l'achat de nouveaux types de MII pour les canaux de distribution continue (ainsi que pour les campagnes de distribution massive) en fonction des ressources disponibles pour effectuer la transition par rapport à d'autres priorités de la lutte contre le paludisme. Les PNLP sont encouragés, en fonction des données relatives à la résistance aux insecticides, à donner la priorité à un remplacement complet des MII classiques au fur et à mesure de la disponibilité des ressources nécessaires. |

3. [https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2021/11/AMP\\_Multi-Product\\_Campaign\\_Recs\\_Update\\_05112021\\_EN.pdf](https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2021/11/AMP_Multi-Product_Campaign_Recs_Update_05112021_EN.pdf)

4. [https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2022/04/AMP\\_Messages\\_new\\_nets\\_FR\\_20220419.pdf](https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2022/04/AMP_Messages_new_nets_FR_20220419.pdf)

5. Voir : [https://www.who.int/malaria/vector\\_control/gpirm\\_executive\\_summary\\_en.pdf](https://www.who.int/malaria/vector_control/gpirm_executive_summary_en.pdf)

6. <https://endmalaria.org/dashboard/programmatic-and-financial-gap-analysis>



| Point à considérer                                                                                         | But recherché                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Calendrier de la transition                                                                                | Si une transition complète n'est pas réalisable dans l'immédiat, on peut envisager une transition plus progressive pour les canaux de distribution continue, par exemple en étalant le calendrier de transition dans certaines zones ou en privilégiant certains canaux (par exemple, opérer d'abord la transition dans les canaux de distribution de routine et communautaire des zones fortement touchées, ou opérer d'abord la transition dans les canaux de distribution de routine au niveau national, puis dans les autres canaux opérationnels tels que la distribution communautaire, etc.). Il n'est pas nécessaire de reporter un changement de type de MII pour les campagnes de distribution massive si la transition dans les canaux de distribution de routine et communautaire ne peut avoir lieu immédiatement. |
| Financements disponibles pour les coûts opérationnels nationaux liés au passage à de nouveaux types de MII | Les éléments opérationnels doivent être planifiés et inscrits au budget, car la transition peut entraîner des coûts supplémentaires. Par exemple, pour mettre à jour ou modifier la logistique et les outils de production de rapports sur la distribution de plus d'un type de MII, une formation supplémentaire ou un renforcement des capacités peut être nécessaire, ou encore l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées facilement accessibles en cas de besoin, ou d'autres adaptations.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Gestion de la chaîne d'approvisionnement et capacités en matière d'établissement de rapports               | Les PNLP devront se pencher sur la solidité de la chaîne d'approvisionnement et sur la possibilité de gérer plusieurs types de MII en s'appuyant sur les modalités existantes de stockage, de transport et de distribution au sein du système de santé. Si des faiblesses apparaissent et qu'il est difficile d'y remédier, et/ou afin de garantir la redevabilité, un programme peut décider de ne distribuer qu'un seul type de MII via tous les canaux de distribution continue dans une région par ailleurs fractionnée pour recevoir différents types de MII au moyen de campagnes de distribution massive. Des modifications pourraient devoir être apportées aux formulaires classiques de production de rapports sur le stockage, afin de permettre le suivi de plusieurs types de MII.                                 |
| Décisions techniques concernant le mélange de différents types de MII                                      | <p>En s'appuyant sur le profil de résistance aux insecticides de chaque zone ciblée, les PNLP doivent travailler avec leurs partenaires techniques pour évoquer tout risque lié au fait de mélanger les différents types de MII d'un canal à l'autre (ou par le biais d'autres moyens de lutte antivectorielle), ce mélange étant susceptible d'avoir des effets antagonistes entre les insecticides déployés dans une même zone.</p> <p>Voir l'Annexe 1 pour des informations techniques sur le mélange de MII à double principe actif imprégnées de chlorfénapyr et de MII imprégnées de butoxyde de pipéronyle (PBO).</p>                                                                                                                                                                                                    |



| Point à considérer                                                      | But recherché                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Stocks existants de MII pour les canaux de distribution continue        | Les PNLP devront calculer le temps nécessaire au changement de type de MII pour les canaux de distribution de routine et communautaire en fonction des données, et notamment des stocks disponibles dans le pays et la quantité des différents types de MII qui doivent être livrés dans le pays concerné. Lorsque les stocks physiques de moustiquaires classiques disponibles dans le pays et les quantités prévues pour la livraison suffisent à répondre aux besoins des canaux de distribution de routine et communautaire, le changement de type de MII doit être synchronisé avec le cycle d'achats normal pour la prochaine livraison de MII. |
| Calendrier relatif à l'achat et à la livraison de nouveaux types de MII | Les PNLP peuvent décider d'acheter de nouveaux types de MII pour les canaux de distribution de routine ou communautaire au même moment que pour les campagnes de distribution massive, ou de reporter les achats ou d'échelonner les livraisons en fonction des stocks disponibles dans le pays et prévus pour la livraison, en particulier s'il existe des contraintes en ce qui concerne les ressources ou l'approvisionnement au niveau mondial. Il est aussi possible d'attendre la fin de la campagne et de connaître le nombre de MII restantes afin de garantir une quantification plus précise.                                               |

Les stocks existants dans les établissements de santé ou les entrepôts doivent être épuisés avant le passage à un nouveau type de MII. Le nouveau type de MII doit être introduit au fur et à mesure que les stocks s'amenuisent, et réapprovisionné dans le cadre du circuit classique (par exemple tous les trimestres pour les distributions de routine et communautaire). Les PNLP devront examiner de près le stock dans tous les lieux de stockage où le type de MII finira par être changé, ainsi que la voie d'acheminement des nouvelles MII dans le pays et leur livraison ultérieure au niveau auquel elles seront distribuées.

**Le stock ne doit jamais être vide pour les distributions de routine et communautaire, car la couverture des femmes enceintes vulnérables et des jeunes enfants, ainsi que d'autres membres éligibles de la communauté, doit continuer de constituer une priorité. On doit pouvoir être certain que des MII seront en stock à tout instant.**

Dans l'idéal, l'approvisionnement en nouveaux types de MII pour les canaux de distribution de routine et communautaire sera aligné sur le calendrier et sur le circuit habituels de réapprovisionnement en produits de santé du ministère de la Santé, afin de ne pas engendrer des coûts supplémentaires pour le transport. Le PNLP doit choisir de se réapprovisionner en moustiquaires et doit décider des quantités à livrer en s'appuyant à la fois sur les données relatives à la consommation et sur le calendrier de livraison de nouveaux types de MII au niveau de l'établissement de santé ou du site de stockage ou de pré-positionnement pour la distribution communautaire (si celle-ci n'est pas effectuée par l'établissement de santé). Lorsque nécessaire, il convient de rappeler au destinataire du nouveau type de MII sur le site de stockage qu'il doit gérer les deux types de MII jusqu'à ce que les anciennes moustiquaires en stock soient épuisées.

# CLÔTURE DE LA CAMPAGNE ET GESTION DES MII RESTANTES

La décision concernant ce qui doit être fait des MII non distribuées au terme de la campagne doit être prise tôt dans le processus de planification, afin d'éviter tout malentendu ou manque de redevabilité causé par des procédures imprécises. La formation à tous les niveaux doit inclure une formation concernant ce qui sera fait de toute moustiquaire restante au terme de la période de distribution. Que le changement de type de MII ait lieu immédiatement après la campagne ou non, le PNLP doit donner priorité à la planification de la logistique inverse et à la gestion des MII de différents types. Ces décisions doivent être prises à l'étape de la macro-planification pour garantir la présence de financements suffisants pour ce qui est planifié, pour faire en sorte que toute MII restante soit stockée de façon sécurisée et gérée comme il se doit, et pour qu'une communication claire au sujet de la possession de moustiquaires soit assurée au niveau des districts, des sous-districts et des communautés.

Au terme de la période de distribution, il est essentiel que la campagne soit « clôturée » et qu'un rapprochement entre les MII reçues, distribuées et restantes soit effectué, par type de moustiquaire, dans tous les lieux où des MII sont stockées. En s'appuyant sur les décisions prises au niveau macro concernant la gestion des MII non distribuées après les campagnes, un plan et un budget doivent être établis pour veiller à ce que les MII restantes soient bien prises en compte. Généralement, les MII non distribuées après une campagne seront soit retransportées en amont de la chaîne d'approvisionnement pour être stockées de façon plus centralisée (au niveau du district, régional ou central) avant d'être redéployées, ou elles seront transférées directement au système de distribution de routine ou communautaire, normalement dans l'établissement de santé le plus proche du point de distribution. Les PNLP peuvent établir un nombre minimum de MII restantes à transporter vers un lieu de stockage plus centralisé, les plus petites quantités (quelques pièces, ou une à deux balles) devant être transférées dans l'établissement de santé le plus proche. Les décisions sur tous ces points doivent être prises à l'étape de la macro-planification pour faire en sorte que des procédures opérationnelles normalisées soient mises en place, que des communications claires soient transmises aux autorités, que les activités de formation et de supervision reposent sur des informations précises et que la gestion des MII restantes, y compris leur suivi, soit effectuée correctement.

Au terme de la campagne, un inventaire physique des MII restantes doit avoir lieu dans chaque lieu de stockage avant qu'elles ne soient déplacées. Les données relatives à la logistique doivent être vérifiées et synthétisées pour tous les lieux de stockage de chaque district, puis agrégées aux niveaux régional et national. Ce n'est qu'une fois que l'on connaît la quantité de MII restantes dans



chaque district, ainsi que leur localisation (points de distribution, sites de pré-positionnement, etc.) que la logistique inverse peut commencer. Le transport dans le cadre de la logistique inverse, tout comme la livraison initiale des MII, doit reposer sur un plan de transport comportant des points de retrait/livraison et des circuits définis.

Le fait de veiller à ce qu'un rapprochement ait lieu dans chaque lieu de stockage contribue à garantir la redevabilité, et la responsabilité en incombe à chaque responsable de stock, qui signera les outils de suivi utilisés, y compris l'inventaire physique. Les MII non distribuées après la campagne doivent pouvoir être suivies, par type, au moyen des outils de suivi classiques (récépissés et fiches de stock) de leur point d'origine (par exemple les points de distribution) à leur destination finale (par exemple les entrepôts des districts). Cela garantit l'existence d'une trace documentaire qui prouve le transfert des MII de tous types qui restent après les campagnes et retournent dans le système pour les distributions de routine ou communautaires, ou pour toute autre distribution ciblée<sup>7</sup>.

Lorsque de nouveaux types de MII sont transférés vers des établissements de santé pour une distribution immédiate, la personne responsable de l'établissement concerné doit recevoir les procédures opérationnelles normalisées relatives à la gestion de deux types de MII, ainsi qu'aux questions de changement social et de comportement, afin de pouvoir expliquer la raison d'être des différents types de MII si la question lui est posée. Des procédures claires doivent être en place (et clairement communiquées) pour la gestion et le suivi des MII dans les établissements de santé ou dans les autres lieux où les MII sont stockées, qu'il s'agisse :

1. de nouveaux types de MII restant après une campagne et intégrant la chaîne d'approvisionnement pour la distribution de routine ou communautaire selon le processus de logistique inverse ;
2. des MII existant dans les établissements de santé ou dans d'autres lieux de stockage.

Les nouveaux types de MII qui arrivent doivent être clairement identifiés comme tels sur les fiches de stock utilisées pour la gestion des MII, de préférence au moyen d'une fiche de stock différente de celle employée pour toute MII existante d'un type différent. Les outils de suivi de la campagne doivent inclure les outils nécessaires au transfert des MII non distribuées à la fin de la distribution et à leur gestion une fois arrivées à destination (par exemple récépissés, fiches de stock, etc.). Lorsque cela n'a pas été planifié et budgété en amont du transfert des MII restantes vers leur lieu de stockage, le nouveau type de MII doit être clairement mentionné sur la fiche de stock lors de l'arrivée du stock entrant. Quand deux types de MII sont stockés, ils doivent faire l'objet d'un suivi distinct dans le système de distribution de routine ou communautaire, à la fois pour la logistique et pour l'établissement de rapports sur le programme.

Des consignes indiquant quelles moustiquaires doivent être distribuées en premier doivent être données aux personnes qui gèrent les canaux de distribution de routine et communautaire. Dans certains cas, lorsque les moustiquaires introduites dans les canaux de distribution de routine ou communautaire sont déballées, il peut être décidé de distribuer ces moustiquaires en premier pour éviter des dégâts potentiels pendant le stockage. Autrement, une décision doit être prise pour distribuer les stocks existants de MII en premier, et des consignes doivent être données sur le stockage approprié des MII non déballées. Les consignes données aux responsables des canaux de distribution de routine et continue doivent être fournies par écrit sous la forme de procédures opérationnelles normalisées (ou d'un autre document) et, si possible, des orientations ou une formation sur le terrain doit être fournie (soit en parallèle de la formation à la distribution de MII pendant la campagne, soit à l'occasion de visites/réunions de supervision et de vérification des données).

7. Voir la boîte à outils de l'APP, Chapitre 5, Synthèse 6 relative à la gestion de la chaîne d'approvisionnement : [https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2021/03/AMP-Toolkit-report-2015\\_Chapter5\\_EN\\_LR-1.pdf](https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2021/03/AMP-Toolkit-report-2015_Chapter5_EN_LR-1.pdf)



# QUESTIONS DE LOGISTIQUE

Souvent, au cours des campagnes de distribution massive, les MII sont stockées dans des établissements de santé ou dans d'autres points de stockage aux niveaux central, régional ou des districts, qui disposent de stocks de MII disponibles pour la distribution par le biais d'établissements de santé ou d'autres canaux (comme la distribution communautaire). Les gestionnaires de stock doivent être préparés à :

- gérer le stockage de plusieurs types de MII pendant la période de la campagne, y compris pour la campagne et pour les distributions de routine ou communautaires ;
- répondre à des demandes de MII supplémentaires pour combler les lacunes pendant la campagne et savoir quoi faire en cas de rupture de stock du type de MII utilisé pour la campagne ou pour les distributions de routine ou communautaires ;
- gérer les MII restantes, y compris effectuer un rapprochement des MII reçues et non distribuées au terme de la campagne, réaliser des inventaires physiques, assurer la logistique inverse en garantissant un suivi approprié aux fins de la redevabilité, etc. ;

- superviser la période de transition d'un type de MII à un autre dans le système de distribution de routine ou communautaire ;

- identifier l'espace de stockage supplémentaire requis pour les différents types de MII prévus pour la campagne au niveau des établissements de santé et des autres lieux de stockage, en particulier là où les stocks existants de MII limitent l'espace disponible ;

- rendre compte séparément de tous les types de MII pendant et après la campagne, ainsi que dans le cadre de l'élaboration des rapports mensuels ou autres pour les canaux de distribution de routine et communautaire.

Pour plus de précisions sur la façon dont les moustiquaires doivent être comptabilisées et étiquetées pendant le stockage et le transport, veuillez consulter les procédures opérationnelles normalisées relatives à la gestion de plus d'un type de moustiquaires<sup>8</sup>.



8. <https://allianceformalariaprevention.com/tools-guidance/multi-product-itn-distribution/>





# QUESTIONS EN MATIÈRE DE CHANGEMENT SOCIAL ET DE COMPORTEMENT<sup>9</sup>

---

Lorsque l'on introduit plusieurs types de MII dans leurs campagnes de distribution massive, les PNLP doivent décider quelles informations seront communiquées et à quels niveaux. Ces décisions seront différentes d'un pays à l'autre : certains pays peuvent faire le choix de la transparence totale et communiquer au sujet des différents types de MII du niveau national au niveau des ménages, tandis que d'autres peuvent choisir de communiquer au sujet des différents types de MII au niveau des districts seulement, et seulement auprès des autorités de santé. Ces décisions influencent les messages en matière de changement social et de comportement communiqués par les personnes qui participent à la distribution de MII en dehors des campagnes, et tous les partenaires associés à la distribution des MII, tous canaux confondus, doivent travailler avec le PNLP pour aligner leurs activités et leurs messages en matière de changement social et de comportement sur les décisions qui ont été prises. Lors de la planification des canaux et des messages en matière de changement social et de comportement dans le cadre de la campagne, il est important que le sous-comité chargé de ces questions tienne également compte des messages liés à la distribution continue, car les budgets post-distribution sont souvent limités, voire inexistantes.

De nombreux pays ont acheté différentes MII (de différentes marques plutôt que de différents types) au cours de ces trois dernières années ; les destinataires ne seront donc pas nécessairement surpris de recevoir un nouveau produit dans les établissements de santé et aux points de distribution. Néanmoins, il sera prudent de veiller à ce que les personnes responsables des distributions de routine et communautaires soient suffisamment informées pour pouvoir expliquer aux destinataires des MII pourquoi les MII distribuées par le biais de la campagne et d'autres canaux peuvent être différentes. Ces personnes doivent également être en mesure de répondre à toute autre question susceptible de survenir, et de communiquer les messages clés habituels relatifs à l'accrochage, à l'entretien et à la gestion des moustiquaires.

Lors des activités d'engagement des communautés menées auprès des dirigeants communautaires et d'autres figures d'influence au niveau local dans le cadre de la campagne, ces mêmes dirigeants doivent être informés des canaux de distribution continue de MII qui fonctionnent dans leurs zones et du fait que les types de MII distribuées seront changés ou non, et il convient de leur demander de signaler au responsable de l'établissement de santé toute rumeur ou fausse information concernant les MII distribuées par l'un des canaux auquel les membres de leur communauté ont accès. Le personnel des établissements de santé et les agents de santé communautaires des zones ciblées pour le passage à de nouveaux types de MII dans le cadre des distributions de routine et communautaires doivent, de la même manière, être mobilisés et encouragés à signaler tout problème rencontré au cours de leurs activités.

---

9. Voir aussi les orientations de l'APP : Messages sur l'accrochage de nouveaux types de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) [https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2022/04/AMP\\_Messages\\_new\\_nets\\_FR\\_20220419.pdf](https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2022/04/AMP_Messages_new_nets_FR_20220419.pdf)

# ANNEXE 1: MÉLANGER DIFFÉRENTS TYPES DE MII DANS LES CANAUX DE DISTRIBUTION CONTINUE<sup>10</sup>

Les PNLP déployant de plus en plus fréquemment plusieurs types de MII dans le cadre des campagnes et des canaux de distribution continue, une question a émergé au sujet des conséquences potentielles de la distribution de MII imprégnées d'un pyréthrianoïde et de PBO dans les mêmes zones où des MII à double principe actif imprégnées de chlorfénapyr sont distribuées à titre pilote : l'exposition aux MII imprégnées d'un pyréthrianoïde et de PBO pourrait-elle rendre les moustiques moins vulnérables aux MII à double principe actif imprégnées de chlorfénapyr ? La question provient du fait que le PBO bloque chez les moustiques les mêmes processus métaboliques (enzymes cytochrome p450) qui jouent un rôle pour assurer l'efficacité du chlorfénapyr, bien que les dynamiques des p450 qui activent ou détoxifient le chlorfénapyr doivent encore être examinées plus en détail.

Les données rassemblées jusqu'à présent sont incomplètes et sont actuellement évaluées par plusieurs chercheurs en consultation avec les fabricants concernés. Dans les tests biologiques classiques réalisés par les centres de contrôle des maladies, l'exposition à du PBO et du chlorfénapyr, simultanément ou par séquence, n'a pas montré de façon cohérente une baisse de la mortalité des moustiques par rapport à l'exposition au chlorfénapyr seul. Des résultats incohérents ont également été observés lorsque du chlorfénapyr et du PBO étaient associés à des pyréthrianoïdes (comme c'est le cas pour les moustiquaires concernées) : l'exposition séquentielle à l'alpha-cyperméthrine + chlorfénapyr et perméthrine + PBO, ou l'inverse, n'a pas eu d'impact cohérent sur la mortalité des moustiques. S'il est important de souligner et d'approfondir les résultats de laboratoire obtenus par la Liverpool School of Tropical Medicine (LSTM), la valeur prédictive des essais classiques de laboratoire n'est pas claire ; les moustiques interagissent très différemment avec les principes actifs/les synergistes présents sur deux moustiquaires différentes d'un même ménage ou d'une même communauté par rapport aux interactions observées dans les tubes à essai. Pour que l'exposition aux MII imprégnées d'un pyréthrianoïde et de PBO ait un effet sur l'efficacité des MII à double principe actif imprégnées de chlorfénapyr, les moustiques devraient survivre à leur contact avec la première moustiquaire et entrer en contact avec la seconde moustiquaire dans un délai donné. Des essais réalisés dans des habitations comprenant à la fois une moustiquaire à double principe actif imprégnée de chlorfénapyr et une moustiquaire imprégnée d'un pyréthrianoïde et de PBO, et qui seront comparés avec des essais comportant l'une ou l'autre des MII seule, sont prévus et fourniront des informations supplémentaires utiles, assorties de modèles d'exposition aux moustiques plus naturels.

Il est important de mettre en évidence les deux points suivants :

- le pire scénario est que l'efficacité supplémentaire potentielle d'une moustiquaire à double principe actif imprégnée de chlorfénapyr soit affectée, mais rien n'indique qu'une MII de ce type « arrêterait de fonctionner » ou fonctionnerait moins bien qu'une moustiquaire imprégnée d'un pyréthrianoïde ;
- il est souvent très utile, sur le plan opérationnel, de simplifier le nombre de types de moustiquaires dans les canaux de distribution continue afin d'éviter un ciblage sous-national à une échelle trop fine, en particulier lors de la transition initiale, lorsqu'il peut être avant tout profitable de distribuer tous les stocks de MII du type utilisé auparavant avant de commencer à distribuer les stocks de nouvelles MII.

<sup>10</sup>. Déclaration rédigée par les partenaires du projet Nouvelles moustiquaires, en consultation avec le comité directeur du projet.



Au vu de ce qui précède, et en l'absence de données claires, qui seront nécessaires avant de pouvoir disposer d'orientations normalisées, les partenaires du projet Nouvelles moustiquaires adoptent la position suivante : **nous reconnaissons qu'il est possible que la présence d'une moustiquaire imprégnée de PBO ait des effets sur l'efficacité d'une moustiquaire à double principe actif imprégnée de chlorfénapyr dans un ménage, mais nous n'estimons pas qu'il soit nécessaire à ce stade de modifier les décisions opérationnelles à cette échelle de distribution des MII, dans la mesure où cette échelle a peu de chances d'affecter l'efficacité de l'un ou l'autre type de MII. Des activités sont en cours pour fournir des informations plus concluantes, et les orientations seront mises à jour au terme de ces activités.**





## AMP CONTACTS

**Pour participer à la conférence téléphonique hebdomadaire de l'AMP chaque mercredi à 10h00, heure de l'Est (16h00 CET), veuillez utiliser la ligne de réunion Zoom suivante :**

<https://us06web.zoom.us/j/2367777867?pwd=a1lhZk9kQmxcMXNaWnRaN1JCUTQ3dz09>

**Vous pouvez trouver votre numéro local pour rejoindre l'appel hebdomadaire :**

<https://zoom.us/j/acyOjklJj4>

**Pour être ajouté à la liste de distribution de l'AMP, veuillez visiter :**

<https://allianceformalariaprevention.com/weekly-conference-call/signup-for-our-mailing-list/>

**Pour contacter AMP ou rejoindre un groupe de travail AMP, veuillez envoyer un courriel électronique à :**

[allianceformalariaprevention@gmail.com](mailto:allianceformalariaprevention@gmail.com)

**Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de l'AMP :**

<https://allianceformalariaprevention.com>

Toutes les photographies (©) Direction de la lutte contre le paludisme, Pakistan